

Les Mémoires de M. Goron : La police et les anarchistes

Marie-François Goron

Marie-François Goron
Les Mémoires de M. Goron : La police et les anarchistes
1897

extrait le 19 août 2026 des *Mémoires de M. Goron*, ici la
quatrième partie, chapitre IV.

bibliotheque-anarchiste.com

1897

Il est tout naturel maintenant que je parle des anarchistes, car il est certain que, parmi tous les partis, c'est incontestablement celui qui a exigé, dans ces derniers temps, de la police politique, les recherches les plus difficiles, — et par conséquent celui dans lequel on a dû recruter le plus grand nombre possible d'indicateurs.

Je ne me suis occupé des anarchistes que lorsqu'on ne leur donnait même pas ce nom, et qu'ils passaient pour de vulgaires criminels de droit commun ; après, quand la propagande par le fait s'affirma comme une manifestation politique, ce furent les brigades des recherches qui se chargèrent des enquêtes et des arrestations.

Néanmoins, toutes les fois qu'une bombe éclatait, j'étais appelé sur les lieux en compagnie du procureur de la République, et la plupart des anarchistes arrêtés ont passé quelques heures dans mon cabinet.

Il m'a donc été possible de voir de très près ce mouvement farouche, qui terrorisa la France pendant plusieurs années, et qui tout à coup s'éteignit, sans qu'on sût pourquoi, comme on n'avait jamais bien su pourquoi il était né.

Dans la surveillance et la répression de l'anarchie, la police a joué le principal rôle, rôle particulièrement difficile d'ailleurs : certains, même, ont dit que parfois le zèle l'emporta sur la prudence.

J'ai raconté, à la fin de la première partie de mes Mémoires, l'effet singulier qu'avaient produit sur mon esprit les déclamations de l'incendiaire Duval, qui fut le premier criminel de droit commun que je vis se proclamer anarchiste.

J'eus ensuite à suivre tout le mouvement dit des bureaux de placement, à la tête duquel se trouvaient des anarchistes. Quelques pétards, qui, du reste, ne cassèrent que des carreaux, éclatèrent successivement à la porte des bureaux boycottés par les manifestants.

Puis, au mois de juillet 1889, je fus amené à arrêter un homme dont il a été beaucoup question depuis, et qui est devenu, paraît-il, presque légendaire parmi les anarchistes.

J'avoue que le jour où il fut pris, je ne me doutais nullement qu'il eût un idéal politique, et je croyais simplement mettre la

main sur un malfaiteur dangereux, mais n'offrant pas un intérêt particulier.

J'avais reçu de mes agents l'assurance qu'un individu vivant faubourg Saint-Martin sous le nom de Marzaki était l'auteur d'un certain nombre de vols restés impunis. En même temps, j'acquerrais la certitude que le même Marzaki devait être un Italien nommé Pini, poursuivi dans son pays pour une tentative d'assassinat, et objet d'une demande d'extradition de la part de son gouvernement.

L'inspecteur Gaillarde fut chargé de surveiller, avec deux agents, la maison du faubourg Saint-Martin où habitait le soi-disant Marzaki.

Comme tous trois arrivaient, ils aperçurent justement Marzaki qui sortait de chez lui. Ils s'élancèrent pour l'arrêter, mais l'homme se mit à courir de toutes ses forces, et ce ne fut qu'après une course folle et avec l'aide des gardiens de la paix qu'on put le rejoindre et lui mettre la main au collet.

On me l'amena aussitôt à mon bureau ; je l'interrogeai.

C'était un homme de trente-cinq ans environ, le visage glabre, les traits énergiques et accentués, et ressemblant, comme disait jadis Villemot, à la fois à un empereur romain et à un garçon de café.

— Je ne suis pas du tout l'homme que vous croyez, me répondit-il. Je ne suis ni Pini, ni Marzaki. Je ne sais ce que vous voulez dire. Je n'ai jamais habité faubourg Saint-Martin. Je suis fils de la terre (*sic*) et je n'ai pas de domicile ! La vérité, c'est que j'arrive de Londres, et que, comme je n'avais pas d'argent, j'ai dû passer la nuit dans un asile.

Je fis remarquer au *fils de la terre* que son récit était d'autant plus invraisemblable, qu'on avait trouvé un peu d'argent dans sa poche, et qu'il portait une chaîne et une montre.

Et je le fis écrouer au Dépôt.

Ensuite, je me rendis moi-même, faubourg Saint-Martin, pour perquisitionner dans le domicile indiqué comme étant celui de Marzaki.

C'était un hôtel meublé, fort propre, d'ailleurs, et le patron m'avait remis une double clef de la chambre.

J'entre et je vois un homme en train de se raser le plus tranquillement du monde. Il m'entendit fort bien, et continua à se gratter le menton avec un flegme de fakir.

— Que faites-vous là ? demandai-je, un peu étonné, malgré moi, de ce calme tout à fait extraordinaire.

Sans se retourner, et continuant à promener son rasoir sur ses joues :

— Je suis chez un ami, répondit l'inconnu.

— Votre ami Marzaki ?

— Non, chez Auguste !

Tout en parlant, j'examinais l'individu, et je me disais que cette physionomie ne m'était pas tout à fait inconnue.

— Comment vous nommez-vous ? demandai-je.

— Boutin.

Et, brusquement, il se retourna vers la glace, et reprit son rasoir.

Mais, grâce à la mémoire assez bonne que je possède, j'étais parvenu à reconstituer, peu à peu, l'identité de l'homme, dont d'ailleurs la maigreur, la pâleur étaient suffisamment remarquables.

— Allons, mon garçon, lui dis-je, inutile de vous moquer de nous ainsi ; je vous ai parfaitement reconnu. Vous n'êtes pas Boutin, vous êtes F..., que nous recherchons depuis six mois pour un vol de 50,000 francs, commis rue Cambronne.

Gaillarde qui m'accompagnait, et qui, comme moi, connaissait l'affaire, dit :

— Il n'y a pas de doute, chef, c'est bien lui.

Alors, doucement, l'homme posa son rasoir sur la commode, et, se retournant vers nous en souriant, il fit :

— Ah ! monsieur Goron, vous avez l'œil. Vous m'avez trop vite reconnu. Je n'ai plus de raison de faire l'imbécile ! Moi aussi, du reste, je vous ai reconnu dès que vous êtes entré avec vos agents. Enfin, c'est fait ! Laissez-moi achever ma toilette, et je vous suis.

Malheureusement, il n'est pas d'usage de laisser des rasoirs entre les mains des inculpés qu'on arrête. Il me fut impossible de laisser F... achever sa barbe, et je dus le prier de vouloir bien attendre les bons offices du barbier du Dépôt !

sortir de sa circonscription pour aller prendre un drapeau sur celle de son voisin !

Je dois dire pourtant qu'au lendemain de son exploit, mon brave collègue recevait la médaille de sauvetage ! Personne alors ne pouvait s'imaginer quelles seraient les suites de ce brillant fait d'armes.

Il est vrai que depuis M. Félix Faure, successeur de M. Carnot, lui a également donné les palmes académiques !

humble soldat du devoir, sur la poitrine duquel la Légion d'honneur est bien placée ! Je suis heureux de saluer, en passant, cet ancien marsouin, — comme je l'ai été moi-même, — aujourd'hui sous-brigadier de la brigade des voitures, qu'on voit, aux principaux carrefours des boulevards, commander si crânement ses hommes avec son bâton blanc !

Henry était un tout jeune homme, presque un gamin ; il se vanta d'être l'auteur du crime de la rue des Bons-Enfants, et il expliqua ses deux forfaits en disant que la première fois il avait voulu venger Ravachol, et la seconde Vaillant.

— J'étais venu à Paris lors de l'affaire Vaillant, — dit-il au procès ; — j'avais assisté à la répression draconienne qui suivit l'attentat du Palais-Bourbon... On condamna à mort Vaillant, qui n'avait tué personne ; il fallait paraître courageux jusqu'au bout, on le guillotina un matin... Mais, messieurs les bourgeois, vous aviez un peu trop compté sans votre hôte... Le gant a été relevé... La bombe du café Terminus est la réponse !

Émile Henry fut exécuté et, comme les autres anarchistes condamnés à mort, mourut bravement. Il est évident que tous ces fanatiques, avant de commettre leurs horribles attentats, font le sacrifice de leur vie !

Quelques mois après, se produisit la suprême et peut-être la plus douloureuse catastrophe.

M. Carnot était assassiné à Lyon, par l'anarchiste Caserio, qui se proclamait le vengeur de Vaillant et d'Émile Henry.

Sans doute parce qu'il était impossible de frapper une tête plus haute, la vengeance des anarchistes s'est arrêtée après la mort de M. Carnot et celle de son assassin.

Mais n'est-elle pas curieuse cette répercussion de folies criminelles, et de vengeances sauvages, qui part d'un événement sans importance : la prise d'un drapeau rouge chez un marchand de vins, pour aboutir à l'assassinat du Président de la République française ?

Et, comme les petites causes ont parfois de grands effets, il est permis de croire que l'histoire de ce temps eût peut-être été quelque peu modifiée si, le 1^{er} mai 1891, le commissaire de police de Levallois n'avait pas cru que son devoir l'obligeait à

— Précaution bien inutile, fit-il en haussant les épaules. Pourquoi me suiciderais-je, puisque je suis *foutu* et que je ne verrai pas la cour d'assises ?

Je ne donne pas le nom de ce malheureux, qui appartenait à une famille honorable, et qui est mort en prison, comme il l'avait prévu, des suites de cette phtisie qui le faisait si maigre, si pâle et si reconnaissable.

Ce fut, du reste, un des inculpés les plus doux et les plus commodes que j'aie rencontrés.

Il n'hésita pas à me dire que Marzaki était bien Pini, et il me donna tous les renseignements que je pouvais désirer, complétant ainsi les très curieuses découvertes que nous fîmes dans l'appartement de Marzaki-Pini.

Nous trouvâmes, d'abord, un matériel complet de voleur : plus de deux cents fausses clefs, des pinces-monseigneur de toutes les dimensions, des lanternes sourdes, des limes, des ciseaux, etc., etc.

D'un autre côté, dans de grands coffres, il y avait des couverts d'argent, des coupons de soie et des liasses de titres de rente.

Enfin, dans un coin, j'aperçus un amas de papiers que j'eus la curiosité d'examiner. C'était une collection de placards anarchistes dans toutes les langues...

J'envoyai F... au Dépôt rejoindre son ami Pini, et j'organisai une souricière autour de la maison.

Deux heures après, un individu venait frapper à la porte et se faisait arrêter.

Il refusa d'abord de dire son nom, mais comme il avait dans sa poche sa carte avec son adresse, son mutisme ne lui servit point à grand'chose.

C'était un nommé Placide Schouppe, qui demeurait également faubourg Saint-Martin, quelques maisons plus loin.

Là, je trouvai un très confortable appartement, meublé avec un certain luxe, et un luxe qu'on n'est point habitué à trouver chez les ouvriers mécaniciens, profession que Schouppe prétendait exercer.

Il y avait un salon avec piano, une salle à manger extrêmement coquette et jusqu'à un cabinet de travail, où je sai-

sis, comme chez Pini, tout un matériel de cambrioleur, et, par-dessus le marché, la correspondance la plus édifiante et la plus curieuse.

Ce Schouppe était à la tête d'une bande de voleurs cosmopolites, et de voleurs qui s'intitulaient anarchistes.

Je retrouvai en même temps les traces de plusieurs vols dont les auteurs étaient restés jusqu'alors inconnus.

Mais nous ne tenions pas toute la bande.

Une nouvelle souricière fut établie chez Schouppe et donna d'aussi bons résultats que celle placée à la porte de Pini et de Fabre.

Une femme fut arrêtée chez Fabre et un homme chez Schouppe ; tous deux, naturellement, jouèrent le même rôle que leurs camarades.

Quand ils furent amenés à la Sûreté, ils déclarèrent ne connaître ni Schouppe, ni Pini, et ne pas avoir d'état civil !

Je demandai à l'homme où il demeurait.

— Partout et nulle part, répondit-il ; j'ai couché cette nuit, dans la paille, aux environs de Saint-Denis.

Cette fable était à peu près aussi vraisemblable que celle de Pini, disant qu'en arrivant de Londres, il avait demandé l'hospitalité dans un asile de nuit.

Celui-ci était même beaucoup mieux mis que Pini, et sa montre et sa chaîne étaient en or.

J'avais en même temps commencé le dépouillement des papiers saisis chez Schouppe, et j'y avais trouvé une adresse au nom de Jules Leclaire, encore faubourg Saint-Martin.

Il me vint l'idée que cette adresse pouvait être celle de l'homme arrêté.

Je ne m'étais point trompé.

Quand je l'emmenai avec moi, le concierge me déclara que c'était bien son locataire — et nous fîmes même, comme on dit, d'une pierre deux coups, car la femme arrêtée habitait la même maison. Elle était la maîtresse du soi-disant Leclaire.

La perquisition fut encore plus fructueuse, dans l'appartement de ce couple, que chez Pini et chez Schouppe. D'abord, j'y trouvai la preuve que le prétendu Leclaire était le frère de Placide Schouppe ; ensuite, je découvris des liasses complètes

Pour venger ses compagnons, Ravachol avait dynamité.

Ravachol avait été pris.

Pour le venger, des anarchistes avaient fait sauter le restaurant Véry.

Ravachol avait été guillotiné.

Pour venger sa mort, une bombe avait tué six personnes rue des Bons-Enfants !

Et ce n'était rien encore !

Les événements qui devaient suivre devaient s'enchaîner encore plus sinistrement, s'il est possible, pour arriver à la suprême catastrophe !

Un an après l'explosion de la rue des Bons-Enfants, un nommé Vaillant jetait dans la Chambre des députés une petite marmite remplie de clous de maréchal-ferrant.

Quelques députés furent légèrement blessés ; un seul, M. l'abbé Lemire, dut s'aliter pendant quelques jours.

Vaillant, lui aussi, avait voulu venger Ravachol, qui commençait à apparaître aux yeux des anarchistes comme une sorte de divinité.

Seulement, il déclara à la cour d'assises que, très humanitaire, il n'avait pas voulu tuer : il n'avait voulu que frapper un grand coup qui toucherait l'imagination des hommes et surtout celle des députés, « les véritables rois de la République ».

Cette fois, les jurés n'imitèrent pas la modération de ceux qui avaient jugé Ravachol.

Bien qu'il n'eût tué personne et qu'il déclarât n'avoir voulu la mort de personne, Vaillant fut condamné à la peine capitale.

M. l'abbé Lemire, le seul député qui eût été grièvement blessé, sollicita la grâce du dynamiteur, comme homme, comme victime et comme chrétien ; il ne fut pas écouté.

Vaillant fut exécuté.

Au lendemain du jour où sa tête était tombée place de la Roquette, Émile Henry jetait une bombe dans la foule, au café Terminus, et tuait plusieurs personnes !

Cette anarchie, qui déjà avait fait tant de victimes dans la police, faillit en faire encore une nouvelle : l'agent Poisson ne parvint à arrêter le meurtrier qu'après une lutte héroïque, où il reçut des blessures qui mirent sa vie en danger. Encore un

Ravachol, qui avait assassiné, quelques années auparavant, un vieillard connu dans le pays de Saint-Étienne sous le nom de l'Ermite de Chambles, fut renvoyé devant la cour d'assises de la Loire pour y être jugé de ce crime.

Cette fois, il fut condamné à mort, et les jurés de Montbrison jugèrent avec autant de logique que les jurés de Paris. Ravachol reconnaissait lui-même avoir tué l'Ermite de Chambles : ils le condamnèrent à mort comme ils auraient condamné le premier assassin venu qui aurait été dans son cas et ne se serait pas dit anarchiste.

Quelques mois après, pour venger la mort de Ravachol, un anarchiste, qu'on ne connut que l'année suivante, déposait une bombe avenue de l'Opéra, à la porte des bureaux des Mines de Carmaux, et cette bombe, transportée au poste de police de la rue des Bons-Enfants, y éclatait, tuant six personnes : M. Pousset, le secrétaire du commissaire, un jeune homme du plus brillant avenir, qui a laissé d'unanimes regrets à la Préfecture de police, — quatre agents et le garçon de l'administration de Carmaux qui avait apporté la sinistre marmite.

Ce fut peut-être le moment où la terreur fut la plus grande.

Après ces catastrophes, les magistrats, pendant plusieurs semaines, furent considérés par les propriétaires comme des parias ; beaucoup reçurent congé, et quand ils se présentèrent dans d'autres maisons pour louer, on les éconduisit quelquefois même sans politesse. Il y eut un concierge qui dit un jour, avec beaucoup de dignité : « Monsieur, nous ne recevons pas de magistrats dans la maison. »

M. Dresch, le commissaire de police qui avait arrêté Ravachol, resta pendant plusieurs semaines sans autre domicile que la maison d'un ami...

Un anarchiste avouant carrément ses opinions était en revanche accueilli à bras ouverts. On le considérait comme une sauvegarde.

Il est nécessaire de rappeler ces détails qui, mieux que les faits les plus graves, font comprendre l'esprit d'une époque aussi troublée que la nôtre.

Depuis l'arrestation de Dardare et de Decamps, les événements s'étaient enchaînés avec une logique sinistre.

de titres volés, tant en France qu'en Italie. Il y avait, notamment, une quantité considérable d'obligations des tramways de Gênes et d'actions de la banque Lévy Bing, des actions du Panama, qui valaient encore quelque chose à cette époque, des titres belges, des montres, des bijoux, des pièces d'étoffe.

On aurait dit un magasin de bric-à-brac.

En outre, dans le bureau de Jules Schouppe, je saisis des lettres tout aussi édifiantes que celles prises chez son frère, établissant notamment que la bande avait eu pour complices deux Italiens qui, à ce moment, étaient logés à la prison de Nice, et un nommé Auguste L..., lui aussi sur la paille humide des cachots, car il venait d'être condamné à quatre ans de prison pour vol.

En même temps, j'étais mis sur les traces d'autres domiciles habités par Pini et ses complices.

J'en retrouvai un, notamment, rue Guersant, dans une maison où des religieuses italiennes élevaient des orphelins.

Quand j'appris à la supérieure que son locataire Pini, qu'elle considérait comme un homme si doux et si bon, était un audacieux voleur, le saisissement de la pauvre femme fut si grand qu'elle s'évanouit. C'était un monsignor italien qui lui avait recommandé l'anarchiste.

Mais le véritable caractère des individus que j'avais arrêtés ne me fut révélé que le jour où je découvris une imprimerie anarchiste assez bien montée, qui appartenait à Pini. En feuilletant dans les papiers des inculpés, j'avais trouvé l'adresse de cette imprimerie, rue de Bellefond.

Seulement les agents arrivèrent trop tard. Dans la nuit, l'imprimerie avait été déménagée mystérieusement par des compagnons et transportée rue Harvez, dans le quartier de la Gare.

Elle était très complète et servait à imprimer clandestinement toutes les brochures qui répandaient alors parmi les ouvriers des principes anarchistes. Pini l'avait achetée assez cher et uniquement dans ce but.

Alors, l'aventurier étrange qu'était cet Italien m'apparut sous un aspect tout à fait nouveau.

Non seulement c'était une espèce de bravo, qui avait, en Italie, tenté d'assassiner deux journalistes, en compagnie d'un

autre compagnon, arrêté à Londres ; non seulement c'était aussi un voleur, ayant poussé jusqu'à la perfection la science du cambriolage, mais il apparaissait en même temps comme un fanatique étrange d'une religion nouvelle, — une sorte d'illuminé marchant dans la vie un poignard d'une main, une pince-monseigneur de l'autre, pour le plus grand bien de l'humanité !

Je fus stupéfait, je dois le dire, quand je sus que cet homme, qui avait volé des sommes considérables, dépensait à peine 25 sous par jour, pour sa nourriture, et constituait avec le reste de l'argent qu'il prenait une sorte de caisse noire d'un parti nouveau, d'un parti terroriste qui n'avait d'autre but que de s'imposer par la violence, et de faire la plus profonde des révolutions sociales, en supprimant tous les mauvais riches !

Chaque jour, j'apprenais une particularité nouvelle et curieuse de la vie de cet homme !

Ainsi, je sus que lui, qui avait toujours plusieurs billets de mille francs dans sa poche, était un des fondateurs de la ligue des anti-propriétaires, connue déjà à Montmartre sous le nom de la *Cloche de bois*, — ligue qui avait la spécialité de déménager gratuitement et prestement tous les *camaros* désirant soustraire leurs meubles à la saisie obligatoire des « infâmes proprios ».

D'un autre côté, le même Pini, s'affirmant capitaliste, avec l'argent de ses vols, commanditait l'inventeur d'une lampe-vigie assez curieuse, qui, justement à ce moment-là, était exposée au Champ-de-Mars !

Il est vrai que lorsque je demandai au voleur anarchiste l'explication de ces contradictions, il me la donna sans le moindre embarras, me disant que les bénéfices de sa commandite devaient aller, comme les bénéfices de ses vols, à la caisse noire de l'anarchie.

On avait trouvé, dans les différents domiciles de ce philanthrope d'une espèce particulière, des fusils à vent, de la poudre, et des formules pour fabriquer des explosifs.

Il ne faisait du reste aucun mystère qu'il considérait l'emploi de la dynamite comme la meilleure formule pour effrayer les bourgeois et amener le triomphe de la Révolution sociale.

Quand vint le procès, il déclara qu'il était allé d'abord porter sa dynamite chez le commissaire de Levallois-Perret, voulant punir avant tout les policiers qui avaient maltraité ses amis.

Trouvant la porte bien gardée, il s'en était allé chez M. Benoît, parce que ce magistrat avait présidé les débats de l'affaire de Levallois-Clichy.

Ensuite, il avait été dynamiter la maison de M. Bulot, parce que celui-ci avait requis contre les accusés.

Puis, il ajouta cette phrase, que depuis les anarchistes violents reproduisent sur leurs images de propagande, où ils représentent la tête de Ravachol nimbée comme celle du Christ :

« J'ai voulu faire comprendre à tous ceux qui ont à appliquer la loi qu'il fallait à l'avenir qu'ils soient plus doux. »

Le jury de la Seine fut clément pour Ravachol ; il lui donna des circonstances atténuantes.

La veille, cependant, un nouveau crime, plus affreux que les précédents, avait été commis ; des anarchistes avaient fait sauter, boulevard Magenta, le restaurant Véry, afin de punir ceux qui avaient livré Ravachol.

Cette fois, ce fut un véritable désastre : non seulement il y avait des blessés, mais bientôt plusieurs d'entre eux succombèrent.

À ce moment, l'affolement de la population était tel qu'on accusa les jurés de pusillanimité.

Je n'ai jamais cru un mot de ces prétendues faiblesses du jury qui jugea Ravachol. Il me paraissait, tout au contraire, que ces citoyens improvisés juges étaient les seuls qui avaient gardé leur sang-froid. Leur verdict voulait dire que, malgré leur horreur des crimes anarchistes, ils estimaient que les mesures d'exception étaient dangereuses.

Jusque-là, depuis bien des années, il était d'usage de ne pas frapper de la peine de mort celui qui n'avait pas tué, si horrible qu'eût été son crime, si grande que fût la perversité avec laquelle il l'avait conçu.

Les jurés pensaient que la justice doit rester au-dessus des passions du moment. Ils n'avaient pas voulu qu'un homme fût frappé plus durement que les autres, uniquement parce qu'il était anarchiste.

Cette fois, il y avait des blessés, et des blessés qui l'étaient grièvement.

M. Benoît était locataire de la maison qui avait sauté boulevard Saint-Germain ; M. Bulot habitait la maison de la rue de Clichy.

Les deux crimes étaient connexes : le mobile était le même : la vengeance des amis de Dardare et de Decamps ; et l'auteur devait être également le même, c'est-à-dire l'insaisissable Ravachol.

Le hasard ou la Providence, comme on voudra, vient souvent en aide à la police, je l'ai déjà dit.

Au moment où Paris commençait à s'affoler, un garçon marchand de vins reconnu Ravachol, qui était venu deux fois déjeuner boulevard Magenta, dans le petit restaurant où il servait, le restaurant Véry, celui dont le souvenir, aujourd'hui, reste sinistre.

Ce Ravachol, du reste, on peut le dire, était venu en quelque sorte se faire prendre lui-même.

Le jour où il faisait sauter la maison de la rue de Clichy, deux heures à peine après la catastrophe, il entra pour déjeuner dans une boutique de marchand de vins, et annonçait la bonne nouvelle :

— On a fait sauter une maison rue de Clichy, dit-il. On en devrait faire autant avec toutes les maisons de bourgeois !...

Le garçon marchand de vins ne connaissait pas encore l'explosion ; c'était un ancien soldat très discipliné, qui n'était rien moins qu'anarchiste.

Le langage de ce client inconnu le frappa et, le lendemain, quand il lut le récit de la catastrophe et ce qu'on disait de Ravachol, son imagination lui fit comprendre que le dynamiteur recherché devait être le client révolutionnaire dont les théories de destruction sociale l'avaient tant indigné.

Quatre jours après, Ravachol revenait au même restaurant Véry, et le patron et son garçon le faisaient arrêter.

L'anarchiste se proclama le vengeur de Dardare et de Decamps.

Chez Placide Schouppe, également, des mèches de mine et des cartouches vides furent prises.

Mais celui-ci, tout en étant — du moins il le disait — un farouche partisan de la propagande par le fait, n'avait pas tout à fait la même façon de comprendre la morale anarchiste que son ami Pini.

Alors que celui-ci vivait plus misérablement qu'un mendiant, se contentant pour toute bombance, de se faire faire un plat de macaroni, lorsqu'il voulait s'offrir une petite fête, Schouppe, lui, menait une existence de grand seigneur.

Il n'y avait jamais de plats assez chers pour lui ; c'était le meilleur client des pâtisseries et des marchands de primeurs du faubourg Saint-Martin, et, tout en cherchant avec son copain le meilleur explosif pour faire sauter les bourgeois, il mettait de l'argent de côté pour se préparer une douce vieillesse.

L'opposition des deux hommes et des deux caractères était saisissante ; — bien qu'en réalité tous deux, au point de vue de la loi et de toutes les philosophies connues, fussent simplement des voleurs, des bandits de grand chemin, ayant poussé jusqu'aux dernières limites le mépris du bien du prochain.

Un des coups les plus curieux de la bande me fut même révélé au bout de quelques jours.

Jamais les voleurs, dont les coups sont en quelque sorte classiques, n'ont imaginé un plan plus ingénieux que celui qui permit à mes anarchistes de dévaliser une maison.

Un beau jour, Pini et Placide Schouppe se présentaient chez M. X..., propriétaire à Colombes, et lui demandaient s'il ne pourrait pas leur louer une des nombreuses villas qu'il possédait. M. X... leur fit voir successivement toutes celles dont il était propriétaire. Pini et Schouppe les examinèrent en détail, en gens qui ont bien l'intention de s'établir.

Néanmoins, ils déclarèrent ne pouvoir prendre une décision sans avoir consulté leurs femmes, et promirent de revenir bientôt avec ces dernières.

Quelques jours plus tard, tous deux revenaient accompagnés du frère de Schouppe, mais toujours sans leurs femmes. Ils visitèrent plusieurs pavillons inhabités et s'attardèrent dans

cette visite plus longtemps encore que la première fois, disant qu'aucune des maisons vues ne les tentait.

— Si vous nous faisiez visiter votre villa, dit tout à coup Pini à M. X..., peut-être que celle-ci nous irait mieux.

— Volontiers, répliqua le naïf propriétaire. Après tout, je n'y tiens pas beaucoup ; je vous la céderai et j'en prendrai une autre.

Et, bénévolement, il introduisit les deux loups dans sa bergerie.

Naturellement, cette nouvelle visite se prolongea près de deux heures.

Les deux futurs locataires étaient enthousiastes.

— Voilà ce qu'il nous faut ! s'écria Pini. Celle-là, nous allons certainement la louer — seulement il faut, avant de signer le bail, que nos femmes l'aient vue.

Le lendemain, un monsieur très correct, plus correct même encore que Pini et Schouppe, se présentait chez M. X..., accompagné d'une femme très élégante et portant au cou une grande chaîne d'or ornée de perles.

Le couple à son tour demanda à visiter les villas, et M. X..., très galant, offrit son bras à la dame pour lui faire voir chaque maison, minutieusement.

Inutile de dire, n'est-ce pas, que la visite se prolongea sans que le propriétaire s'en aperçût.

Quand il revint chez lui, il trouva complètement déménagée la maison qu'il habitait.

Le brillant couple était F..., le malheureux phtisique, et sa maîtresse, et, pendant que tout deux détournaient si adroitement l'attention de M. X..., Pini et Jules Schouppe, qui connaissaient à merveille tous les êtres de la villa, qui, lors de leur visite, avaient soigneusement noté la place où se trouvaient les meubles à ouvrir, brisaient la caisse, fracturaient le buffet et les armoires à linge.

Quand ils eurent fait main basse sur ce qu'il y avait de plus précieux, ils entassèrent le tout dans un cabriolet qu'ils avaient caché dans une rue avoisinante.

Puis, un coup de fouet au cheval et ils disparurent.

Taratata, taratata, taratata.

Ensuite, cet agent plein de zèle

Arrêta successivement

Un facteur, une demoiselle,

Un membre du gouvernement.

Puis il fondit comme une trombe,

En croyant qu'tout était fini,

Sur un marmiton portant un'bombe

Qui cont'nait du macaroni.

— C'est évidemment d'la dynamite,

Dit le brigadier en s'élançant.

Pas la peine de courir si vite,

Il faut me suivre incontinent.

Ne cherchez pas une riposte,

Tous anarchistes, ça se voit.

Et je vas vous conduire au poste.

M'sieur Lozé s'ra content de moi.

Taratata, taratata, taratata.

Il est vrai que, trois jours après, la plupart des journaux de Paris se montraient terrifiés et proposaient des mesures draconniennes.

On ne rit pas longtemps avec la dynamite, et à Paris les époques les plus sinistres ont commencé par des chansons.

Ce changement de point de vue avait d'ailleurs une sérieuse raison.

Le jour même où les vers de M. Millaud paraissaient dans le *Figaro*, une nouvelle explosion, plus terrible que toutes celles qui avaient eu lieu jusque-là, même celle du boulevard Saint-Germain, se produisit rue de Clichy.

À huit heures du matin, on entendit une détonation formidable : la maison portant le n° 36 sembla osciller sur sa base, tant le choc avait été violent ; puis le nuage de fumée qui l'enveloppait se dissipa, et elle apparut lézardée, toutes les fenêtres brisées !

L'escalier n'existait plus, et il fallut le tout le courage et toute l'énergie des pompiers pour sauver les locataires.

D'un autre côté, ce pauvre Raoul Toché, mort si tristement depuis, publiait, dans le *Gaulois*, cette chanson amusante, où il blaguait spirituellement la police :

Air de la *Femme à Papa*

Un agent de la Préfecture
Se promenait sur le boul'vard,
Quand auprès d'une devanture
Un' dame attira son regard.
C'était une jeune modiste
Portant un carton sous le bras,
Sa mine, fatiguée et triste,
Marquait un certain embarras.
— C'est évidemment d'la dynamite,
Dit l'brigadier en s'élançant.
Vous n'échapperez pas, ma petite ;
Il faut me suivre incontinent.
Ne cherchez pas une riposte,
V's êtes anarchist', ça se voit,
Et je vas vous conduire au poste.
M'sieur Lozé s'ra content de moi.
Taratata, taratata, taratata.
Ayant arrêté la mâtine,
Notre agent aperçoit soudain,
Chargé de boîtes à sardines,
Un employé de chez Potin.
D'abord, il l'quette avec adresse,
Longtemps il le suit pas à pas,
Puis, tout à coup, v'là qu'il se presse,
Afin qu'l'autr' ne s'évade pas.
— C'est évidemment d'la dynamite,
Dit l'brigadier en s'élançant.
Pas la peine de courir si vite,
Il faut me suivre incontinent,
Ne cherchez pas une riposte,
V's êtes anarchist', ça se voit,
Et je vas vous conduire au poste.
M'sieur Lozé s'ra content de moi.

L'infortuné propriétaire retrouva seulement... dans mon bureau, quelques paires de draps et quelques valeurs, saisies chez Schouppe.

Comme on le voit, ces propagandistes par le fait étaient en même temps des voleurs pleins d'expérience et d'adresse. Ils connaissaient leur métier de cambrioleur mieux que les plus vieux chevaux de retour.

Telle fut cette « affirmation solennelle de l'anarchie », comme l'ont dit depuis les journaux anarchistes, quand le groupe des violents parvint à imposer silence à Élisée Reclus, qui se refusait absolument à reconnaître Pini pour un coreligionnaire politique.

À ce moment-là, je ne fus qu'étonné des idées étranges que Pini et ses complices émettaient, croyant qu'après tout c'était une attitude, prise par des criminels de droit commun, enchantés de se faire passer pour des criminels politiques.

Plus tard, quand j'en vis d'autres, il fallut bien que je me rendisse à l'évidence.

Le vol, l'assassinat, étaient non seulement pratiqués, mais prêchés par des hommes qui, tout en manifestant ces sentiments odieux, proclamaient leur ardent amour de l'humanité, et voulaient se faire les apôtres d'une société nouvelle exclusivement basée sur la fraternité !

Parmi tous ces apôtres, il y a certainement beaucoup de fustistes qui ne sont pas fâchés de mettre un masque anarchiste à leurs mauvais instincts.

Mais les autres ?

Sont-ils réellement de bonne foi ?

Sont-ils des fous ?

Le traitement doit-il être le même pour tous, les canailles et les fous ?

La répression doit-elle être aveugle ? Et faut-il supprimer les fous, au lieu d'essayer de les guérir ?

Je ne suis pas un sociologue qui se charge de trouver la réponse à ces difficiles questions au moment où elles se posent avec une solennité particulière.

Je me contente de les noter au passage, en les soulignant des observations que j'ai faites et des confessions que j'ai reçues.

Pini s'en alla au bain, et Schoupe aussi. Ce dernier seul s'évada, bien que plus tard, au moment où Ravachol terrorisait Paris, le bruit courut que Pini avait pu s'enfuir de Cayenne, et que c'était lui qui avait organisé les attentats à la dynamite.

Il n'en était rien, pourtant. Pini était resté au bain, et il y est encore.

Mais cette légende, répandue à ce moment-là, démontre bien la puissance qu'avait gardée sur les imaginations de certains révolutionnaires particuliers ce nom de Pini.

Schoupe, lui, du reste, ne profita pas longtemps de sa liberté.

Il fut arrêté à Bruxelles, après une résistance dramatique, par un des meilleurs agents des brigades de recherches, M. Lefoullon, qui depuis, du reste, a fait une brillante carrière, car il est aujourd'hui Lefoullon-Bey et inspecteur général de la police ottomane.

M. Lefoullon, qui est un policier très adroit et sachant à merveille son métier, a contribué à réorganiser avec beaucoup de tact une grande partie de la police de Constantinople, où il est très apprécié et jouit près du ministre d'une légitime influence. Le rapprochement n'est-il pas curieux ? L'agent qui, aujourd'hui, protège la vie du sultan, est celui-là même qui arrêta, au péril de ses jours, un des plus redoutables anarchistes.

Il continue, en Orient, la même besogne de préservation sociale. Le chef des Croyants est bien gardé.

Après Pini, l'anarchie se manifesta successivement par de petits attentats à la dynamite, des pétards et des boîtes à sardine qui firent rire Paris d'abord. Cela permit aux journalistes d'opposition de dire que c'était la police qui avait placé une boîte à sardines dans la cour de l'hôtel de la princesse de Sagan, afin de détourner l'attention du public et de l'empêcher de s'apercevoir de l'infamie du gouvernement.

C'était invraisemblable, mais on sait que les Parisiens, en matière politique, sont plus crédules aux légendes que les paysans bretons.

Enfin, le 1^{er} mai 1890, — le premier des Premiers Mai — qui avait été annoncé à l'avance comme une journée révolu-

on le sut plus tard, — par un brigadier de gendarmerie, son voisin !

Il est juste de dire que ce brave gendarme ne connaissait Ravachol que comme un homme parfaitement tranquille, un bon bourgeois paisible qui lui offrait parfois un cigare de dix centimes, quand il le rencontrait, le soir.

Le préfet de police fit alors publier dans les journaux la note suivante, adressée à tous les procureurs de la République et à tous les commissaires spéciaux des gares :

« Faites arrêter le nommé Ravachol, dit Léon Léger, âgé de 32 ans, né à Saint-Chamond (Loire), ouvrier teinturier, ayant demeuré à Saint-Denis, quai de la Marne, n° 3.

» Voici son signalement :

» Taille un peu au-dessus de la moyenne — maigre, visage osseux, nez long, teint jaunâtre, aspect maladif, cheveux noirs ou châtain foncé ; portait la moustache et la barbe, s'est fait raser la barbe il y a une dizaine de jours ; léger accent.

» Ravachol dit Léon Léger, déjà impliqué dans une affaire d'assassinat, commis dans les environs de Saint-Étienne, est l'auteur de l'explosion qui a eu lieu, le 11 mars, à Paris, dans la maison située 136, boulevard Saint-Germain. »

Quoique toute la police de France fût à ses trousses, Ravachol restait introuvable, et Paris s'amusait même des recherches infructueuses de la police ; la terreur n'était point venue et l'on chassonnait le mystérieux dynamiteur.

Albert Millaud, qui vivait encore, écrivit dans le *Figaro* :

Ravachol, qui connaît Ravachol ? Qui sait comme
Il est fait ? Est-ce un être ? Est-ce un mythe ? Est-ce
un homme ?

Est-il blond comme un miel, brun comme un Espagnol ?

Est-il petit ? moyen ? trapu ? court ? long ? superbe ?
Gras ? maigre ? entrelardé ? chevelu ? chauve ? imberbe ?

Hélas ! qui me dira comme est fait Ravachol ?

Au point de vue du mouvement anarchiste en France, le procès de Lévillé, Dardare et Decamps eut de terribles conséquences.

Le jury, certes, s'était montré, dans cette affaire, d'une indulgence extrême, je le répète, et d'une indulgence qu'il n'a jamais eue depuis dans aucune affaire anarchiste. Il avait acquitté Lévillé, et s'était ingénié à écarter toutes les circonstances aggravantes pour Dardare et pour Decamps.

N'importe ! les amis de Dardare et de Decamps considérèrent que les deux condamnés l'avaient été quand même trop sévèrement, l'un à trois, l'autre à cinq ans ; ils s'imaginèrent que les magistrats les avaient poursuivis d'une haine féroce, et ils résolurent de se venger des magistrats.

Une année à peine après la bagarre de Levallois-Clichy, et six mois après le procès où Dardare et Decamps avaient été condamnés, au mois de mars 1892, Paris était terrifié coup sur coup, à quelques jours de distance, par deux explosions épouvantables.

Boulevard Saint-Germain, d'abord on essayait de faire sauter la maison de M. le président Benoît ; par une sorte de miracle, tout se bornait à un escalier démoli, à des portes et des fenêtres brisées.

Pendant quelques jours, le public et les journalistes cherchèrent les mobiles les plus extraordinaires à cet attentat ; mais les magistrats et la police ne s'y trompèrent point et comprirent qu'il s'agissait d'une vengeance anarchiste se rattachant au procès de Levallois-Clichy.

On savait qu'un vol important de dynamite avait été commis à Soisy-sous-Étioles ; c'était celle-là qui avait dû servir. Une rafle d'anarchistes fut faite ; on perquisitionna chez divers compagnons et on découvrit la preuve que l'auteur de l'attentat était un nommé Ravachol, connu à Saint-Denis sous le nom de Léon Léger.

La police arriva trop tard à Saint-Denis pour arrêter le dynamiteur ; celui-ci avait déménagé quelques heures auparavant, et l'on raconta dans les journaux qu'il avait fait transporter, sur la charrette à bras qui emportait son très modeste mobilier, une lourde caisse, — une caisse qui contenait de la dynamite,

tionnaire — à huit heures du matin, une détonation formidable annonçait la fête populaire aux habitants des Champs-Élysées.

Un pétard de dynamite venait d'éclater au sous-sol de l'hôtel Trévis, qui formait alors le coin de la rue de Berri et qu'en ce moment je vois tous les jours disparaître un peu plus sous la pioche des démolisseurs, car je suis maintenant voisin du théâtre d'un des premiers exploits anarchistes.

Je dois dire que le pétard n'avait fait qu'écarter l'embrasement d'une fenêtre et que je suis à même de constater journellement qu'un seul démolisseur, travaillant pendant une heure, fait beaucoup plus de dégâts que ce fameux engin anarchiste qui restera pourtant, dans l'histoire politique de ce temps, comme une date révolutionnaire.

Bien entendu, je passe toutes les aventures des bureaux de placement, celles de tous les cambrioleurs vulgaires s'inspirant de l'exemple de Pini pour se recommander de l'anarchie ; je veux en arriver tout de suite à un fait qui passa presque inaperçu au moment où il s'accomplit, car il fut effacé dans l'esprit de la foule par le drame sanglant de Fourmies, survenu le même jour. Pourtant il a eu des conséquences sociales bien graves, bien plus terribles que l'hécatombe de la petite ville du Nord.

Juste une année après le pétard de l'hôtel de Trévis, tout le personnel de la Préfecture de police était encore consigné à l'occasion de cette fête du 1^{er} Mai qui semblait devoir garder un caractère révolutionnaire.

J'étais donc dans mon bureau, attendant, comme mes collègues, les événements, quand je reçus du préfet l'ordre de me rendre à Levallois-Perret, où une bagarre s'était produite entre des anarchistes et des agents.

Je partis immédiatement avec mon secrétaire, accompagnant M. Couturier, juge d'instruction, et M. Chereau, substitut du procureur de la République, qui avaient été prévenus en même temps que moi.

Nous fûmes reçus par le commissaire de police de Levallois-Perret, qui nous montra triomphalement un drapeau rouge qu'il avait enlevé, nous dit-il, à un groupe d'anarchistes dont plusieurs gisaient sanglants sur des lits de camp.

Les agents de police blessés dans la bagarre avaient été transportés chez eux pour y être soignés.

De leur côté, les anarchistes avaient reçu des horions ; mais l'on avait attendu l'arrivée des autorités du Palais et de la Préfecture pour savoir s'ils étaient dignes de soins !

Je fus surpris, je dois le dire, de cette inégalité de traitement. Des coups de revolver avaient été échangés ; de part et d'autre, on s'était donné des coups de sabre ou des coups de couteau. Après la bataille, le premier devoir du soldat est de soigner son ennemi blessé. J'ai été trop longtemps moi-même un soldat pour pouvoir penser autrement. Cela est même si vrai qu'à la Sûreté, vis-à-vis des pires malfaiteurs, tous mes agents avaient les mêmes habitudes d'humanité, et j'ai déjà raconté comment, avant de se panser eux-mêmes, ils pansaient leurs prisonniers.

Aussi, sans prendre le temps d'écouter les explications du commissaire de police, voyant que l'un des anarchistes blessés avait reçu une balle dans la cuisse et un autre un coup de sabre sur la tête, nous nous hâtâmes, les magistrats et moi, d'envoyer chercher le médecin et le pharmacien.

Voici ce qui s'était passé :

Le commissaire de police de Levallois-Perret avait appris, dans l'après-midi, par un de ses agents, qu'un petit groupe d'anarchistes venait d'arborer le drapeau rouge.

Il avait envoyé immédiatement un brigadier et tous les hommes qu'il avait sous la main contre les manifestants.

Mais ceux-ci, dès qu'ils avaient aperçu les uniformes, s'étaient dispersés et avaient quitté la circonscription de Levallois.

Pour éviter toute collision, ils s'en étaient allés sur Clichy, et étaient entrés dans un cabaret, après avoir roulé le drapeau rouge — cet emblème subversif cause de tout le mal.

En les voyant se sauver sur la circonscription de son collègue de Clichy, le commissaire de Levallois eut peut-être alors une inspiration inopportune. Il avait fait son devoir en dispersant une manifestation, puisqu'il en avait reçu l'ordre si le cas se présentait. Peut-être aurait-il pu se contenter de cette victoire et laisser tranquillement boire chez le marchand de vin des anarchistes qui, eux aussi probablement, se seraient

même, la police de l'avenir pourrait s'appeler la police d'aujourd'hui.

On s'est aperçu depuis, après les troubles du quartier Latin et différentes autres manifestations, du danger qu'il y avait de mettre en contact direct les agents et les manifestants sans être couvert par l'accomplissement régulier de toutes les formalités légales.

Une des réformes de M. Lépine a été la création des commissaires de police divisionnaires, qui ont dans leurs attributions non seulement le contrôle des officiers de paix et des agents de la police municipale, mais encore la charge d'être en quelque sorte les médiateurs entre la foule et la force armée, de tout faire pour éviter une collision et, si elle semble inévitable, de procéder tout au moins auparavant aux sommations légales.

Jusqu'à présent, on n'a pas eu l'occasion, fort heureusement, de voir les effets de cette nouvelle organisation en cas d'émeute : il est à espérer qu'on ne l'aura pas d'ici longtemps. Mais on est d'ores et déjà certain qu'avec des fonctionnaires tels que mes anciens collègues, Bouvier, Noriot et Orsatti, qui tous sont des magistrats pleins d'expérience et de sang-froid, toute bagarre possible à éviter le sera.

On les a déjà vus à l'œuvre, du reste, quand le tsar est venu à Paris. Ils ont su alors, sous la direction du Préfet de police, organiser le service d'ordre avec tant d'habileté qu'aucun accident n'est arrivé, et qu'aucun trouble n'a été apporté à ces fêtes inoubliables.

Le public qui, dans les cérémonies, maugrée parfois contre le gardien de la paix qui l'empêche de traverser la chaussée, ne se rend pas compte que toutes ces mesures prohibitives contre lesquelles il proteste sont prises dans son intérêt, et qu'il faut souvent des prodiges de stratégie pour empêcher les enfants d'être écrasés, et les femmes d'être bousculées.

Il oublie que les agents qui l'empêchent de passer resteront quelquefois vingt-quatre heures debout — comme pendant les fêtes du tsar — pour garantir sa sécurité.

Mais revenons à l'anarchie, que ne peut faire oublier le spectacle, si consolant qu'il soit, des fêtes dont je viens de parler.

Ses agents, également appelés, eurent eux aussi une attitude embarrassée, si bien que, malgré l'éloquent réquisitoire de M. Bulot, qui demanda la peine de mort contre Decamps, le jury se montra d'une indulgence extrême.

Il est certain que les jurés considérèrent que si les anarchistes avaient eu grand tort de frapper les agents, d'un autre côté, l'invasion de ceux-ci dans le cabaret n'avait pas été précédée de l'intervention pacifique et légale du commissaire ceint de son écharpe.

C'est la seule explication du verdict, et c'est en même temps sa justification.

Je me souviens d'un détail assez curieux.

Dans son moment d'abandon, Decamps, en revenant avec moi de Levallois, m'avait pris pour le préfet de police, et il m'avait fait citer comme témoin à décharge, en cette qualité, à l'effet de dire que lorsque j'étais arrivé avec les magistrats, les blessés étendus dans le poste n'avaient encore reçu aucun soin.

Je vins témoigner devant la cour d'assises, et commençai par expliquer que, s'il n'y avait pas eu erreur sur la personne, il y avait eu erreur sur la fonction, et que c'était à un simple chef de la Sûreté que Decamps avait fait ses confidences.

J'avais prêté le serment de dire la vérité : je la dis tout entière, comme c'était mon devoir.

Les trois accusés prétendaient avoir été victimes des brutalités des agents dans le poste, après leur arrestation.

Je déclarai qu'il m'était impossible de savoir si les coups reçus par les anarchistes l'avaient été dans la bagarre ou dans le poste, attendu que je n'y étais pas ; mais j'affirmai, comme je le devais, que quand j'étais arrivé avec les magistrats, plusieurs heures après la lutte, aucun soin n'avait été donné aux blessés.

Je dis tout cela en rendant hommage à la vaillance des agents qui avaient fait courageusement leur devoir et avaient reçu des blessures au moins aussi graves que celles des anarchistes.

Au point de vue de la police de l'avenir, cette échauffourée de Levallois-Clichy a eu déjà d'heureuses conséquences ; ici

contentés de leur manifestation de la journée et seraient rentrés chez eux après avoir vidé quelques litres à *seize*.

M. Labussière, commissaire de Clichy, un esprit très pondéré, avait estimé que la présence d'un drapeau rouge roulé dans la boutique d'un mastroquet ne constituait pas un danger pour l'ordre social. Son secrétaire, M. Picot, qui avait alors, bien que fort jeune, une expérience et une maturité d'esprit très remarquables, fit même observer à son chef qu'un drapeau rouge *roulé* n'était plus un drapeau rouge !

Malheureusement, le commissaire de Levallois, tout au contraire, avait probablement un esprit très militaire s'enflammant à la pensée qu'il est toujours glorieux de *conquérir* un drapeau !

Il entra donc sur la circonscription de son collègue à la tête de ses agents.

Arrivé devant la boutique du marchand de vin, il fit entrer ses hommes, et la bagarre fatale se produisit.

Les agents voulurent s'emparer du drapeau rouge ; les anarchistes, qui, de leur côté, n'étaient pas fâchés, sans doute, eux aussi, d'avoir une journée, défendirent leur bannière et, pendant quelques minutes, ce fut une pétarade de coups de revolver.

Enfin, le triomphe resta, comme toujours en pareil cas, à la police, qui, du reste, avait le nombre pour elle, et l'on ramassa les blessés des deux camps, en oubliant trop peut-être que des blessés, même anarchistes, sont toujours des hommes.

Quand ils eurent reçu les premiers soins que réclamait leur état, M. Couturier interrogea les inculpés, puis nous revînmes à Paris, ramenant Léveillé, Dardare et Decamps, trois noms alors tout à fait inconnus, et qui sont revenus si souvent, depuis, sous la plume des journalistes que le public ne peut les avoir oubliés.

Decamps était dans ma voiture. Devant le juge, il avait donné un faux état civil, prétendant s'appeler Durand ou Dubois, et j'avais remarqué que, pendant que M. Couturier l'interrogeait, il avait soin de toujours tenir la tête baissée. Il avait bien une blessure au crâne, mais elle n'était point assez grave pour justifier cette attitude.

Mon prisonnier paraissait plus ou moins ému des soins que je lui avais fait donner — ce qui me semblait à moi très naturel, et lui paraissait à lui tout à fait extraordinaire, étant données les idées spéciales qu'il se faisait de la police.

En route, il éprouva le besoin de me faire des confidences, me donna son nom et m'expliqua pourquoi il avait gardé la tête obstinément baissée devant le juge d'instruction, ne voulant pas que celui-ci le reconnût.

— Il y a quelques mois, me dit-il, j'ai déjà eu maille à partir avec la police et la justice ; je me suis trouvé mêlé à une bagarre anarchiste, et j'ai justement été interrogé par M. Couturier. Si les policiers l'avaient su, ils m'auraient encore passé à tabac !

Je lui expliquai de mon mieux que le passage à tabac n'existait plus, et que, s'il avait reçu des coups, il y avait à cela une excellente raison, c'est qu'il avait commencé par en donner, et que la meilleure preuve en était le nombre des agents grièvement blessés.

Je dois dire que je ne parvins pas à le convaincre, car il m'affirma avec la dernière énergie que ses camarades et lui avaient eu l'intention de faire une manifestation tout à fait innocente.

Néanmoins, comme il semblait avoir une certaine bonne foi, il reconnut que tous ces pacifiques manifestants, avant de se rendre à Levallois, avaient pris des revolvers comme en-cas.

Ce qui prouve que, dans toutes les bagarres de ce genre, la part exacte des responsabilités de chacun est bien difficile à établir.

Le lendemain, j'accompagnai le préfet dans la visite qu'il voulut faire aux agents blessés, et dont un, notamment, l'était grièvement. M. Lozé savait ainsi apporter aux soldats fidèles et dévoués frappés en accomplissant leur devoir les récompenses qu'ils méritaient.

Cette visite donna lieu à un incident comique qui mérite de ne point être passé sous silence.

L'agent blessé le plus dangereusement n'habitait pas Levallois ; il demeurait dans un des quartiers de Paris voisins des fortifications. Le préfet savait avoir la délicatesse d'associer ses magistrats à toutes les visites officielles qu'il faisait dans

des conditions analogues, pour qu'ils gardassent toute leur influence sur leurs administrés. Aussi voulut-il emmener avec lui le commissaire du quartier.

Il était à peu près neuf heures et demie quand nous arrivâmes au commissariat, où nous fûmes reçus par un employé un peu rogue, qui nous demanda d'un ton protecteur ce que nous venions faire de si bonne heure.

— M. le commissaire est-il là ? demanda M. Lozé avec cette urbanité parfaite qu'il savait toujours garder.

— Monsieur le commissaire n'est pas là, répondit l'homme, de plus en plus rogue, mais j'y suis, moi ! et je le remplace.

— Pardon, fit M. Lozé, mais c'est à lui-même que je voudrais parler.

— Il faudra revenir ; M. le commissaire n'est jamais là avant onze heures. Voyons, neuf heures et demie ! est-ce l'heure à laquelle on vient demander un magistrat ?

— Fort bien, repartit M. Lozé avec le plus grand flegme ; puisque M. le commissaire ne vient pas avant onze heures, vous lui direz que M. Lozé est venu le voir.

On peut penser quelle tête faisait le malheureux pendant que nous gagnions la porte !

Le préfet, qui n'aimait pas que ses fonctionnaires se relâchassent dans leur service, lava la tête d'importance à l'infortuné commissaire, lequel, du reste, était un charmant garçon, malheureusement mort depuis et qui n'a laissé que des regrets parmi ses collègues.

Quelques mois après la bagarre de Levallois-Clichy, le procès vint devant la cour d'assises de la Seine, que présidait M. Benoît, et dans laquelle M. l'avocat général Bulot occupait le siège du ministère public. Dardare, Decamps et Léveillé protestèrent avec indignation contre les mauvais traitements qu'ils prétendaient avoir subis.

Tous ceux qui assistaient à l'audience, aussi bien les fonctionnaires et les magistrats que le public, furent frappés du peu d'éloquence du commissaire de Levallois, qui avait été appelé comme témoin, et qui, je dois le dire, ne sut pas expliquer d'une façon suffisamment convaincante son initiative.